



## Mairie qui souhaite acheter une partie d'un terrain

Par **MLACROIX**, le **08/10/2010** à **23:03**

Bonjour,

Une mairie peut-elle obliger quelqu'un à céder une partie de son terrain (qui pour l'instant n'est pas considéré comme constructible, mais cela pourrait changer) pour construire une salle des fêtes si le propriétaire n'est pas vendeur et souhaite garder son bien sans le diviser ?

Merci de votre réponse

Par **fabienne034**, le **09/10/2010** à **09:32**

non sauf si elle emploie une procédure d'expropriation dans un but d'intérêt général qui serait ici la salle des fêtes

la mairie peut offrir en cadeau de rendre le reste de vos parcelles constructibles

vous y gagnez financièrement

la mairie justifie la construction d'une salle des fêtes sur une partie au départ non constructible

pour tout savoir sur le compromis de vente:

<http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>